le guide de l'éco-citoyen

Retrouvez votre guide éco-citoyen au centre !

WWW.VILLE-IFS.FR

Ville d'Ifs

Édito

A l'heure où l'on prend conscience de l'importance de préserver notre planète, il est du devoir de chacun de réaliser un geste pour elle. C'est la métaphore de « la part du colibri », chacun peut agir à son échelle, et contribuer à **changer les choses**. Ce guide éco citoyen, nous l'avons voulu pour donner à tous des clés au quotidien : à la maison, dans le jardin, dans les transports, dans la rue…

La forêt et ses nombreux parcs confèrent à Ifs un cadre agréable, que nous souhaitons préserver. C'est pourquoi, nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une **démarche zéro phyto**, et avons obtenu le plus haut niveau de la charte FREDON. Cela signifie que nous n'utilisons aucun produit chimique pour traiter nos espaces verts, et je tiens à féliciter nos équipes pour leur engagement dans cette démarche.

Par ailleurs, nous avons la volonté d'intégrer l'écologie au quotidien dans nos projets, notamment à **l'Atelier 860**, notre centre socioculturel. Là-bas, la philosophie du recyclage et de la lutte contre le gaspillage inspire les ateliers cuisine et bricolage.

Dans la même volonté de recycler, **le CCAS** a signé une convention de partenariat avec la Coop 5 pour cent, pour permettre aux Ifois en difficulté de bénéficier d'électroménager ou de meubles recyclés.

Dans l'**accès aux transports** aussi nous œuvrons pour la planète : en proposant des subventions à l'achat de vélos électriques, en installant des bornes de recharges pour véhicules électriques, ou en installant la première aire de covoiturage de Caen la mer par exemple. La nouvelle station Vélolib et le Vélopark ainsi que notre desserte en transports en commun sont des points forts pour notre commune.

La première marche de ramassage des déchets a eu lieu au printemps à l'initiative d'une habitante soutenue par les services de la Ville. Nous espérons qu'elle sera suivie d'autres **démarches citoyennes** afin que chacun prenne conscience de l'importance de son cadre de vie.

Ifs est résolument tournée vers l'avenir, tout comme sa jeunesse. Au collège Léopold Sedar Senghor, un **éco club** récemment labellisé par le Département initie les jeunes aux gestes éco citoyens. **Le conseil municipal enfants et jeunes** de la Ville s'implique quant à lui en mettant en place des actions concrètes pour la nature : construction d'abris pour les animaux ou création d'espaces publics sans tabac sont des projets initiés par les jeunes élus.

En lisant ce guide distribué dans tous les foyers, nous espérons que vous apprendrez des choses, et que vous aurez à cœur de les mettre en application dans votre quotidien pour nous aider à préserver notre cadre de vie dans une démarche responsable de développement durable.

Sommaire

Ville zéro phyto..... p.4
Les espaces verts dans la ville..... p.5
Les actions de la jeunesse..... p.6
L'Atelier 860..... p.8
Déplacements écoresponsables p.10
Bon à savoir.....p.12
L'engagement citoyen p.15

Ville Zéro Phyto

La Ville d'Ifs fait partie des 85 villes de la région Normandie à avoir obtenu le niveau le plus élevé (niveau 3) de la charte Fredon. Cette charte régionale « Objectif Zéro Phyto » engage à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires « pesticides ».

A Ifs, tous les espaces verts sont zéro phyto, même les cimetières, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes. Pour cause, ils représentent des surfaces importantes à entretenir. En outre, la présence de mauvaises herbes est souvent perçue comme de la négligence et un manque d'entretien auprès des habitants. Néanmoins les usagers doivent accepter plus de végétation spontanée, afin que la nature reprenne ses droits.

L'arrêt des produits phyto a permis de développer des méthodes alternatives préservant la santé des usagers et la biodiversité. En effet, les agents municipaux pratiquent désormais le désherbage manuel et tous les trottoirs de la ville sont entretenus à la débroussailleuse. Depuis le 1er janvier 2019, la loi interdit aux particuliers d'acheter ou de détenir des produits phytosanitaires à usage non professionnel.

Tous les habitants sont donc invités à participer à la démarche zéro phyto et à changer leur regard sur la nature dans la Ville.

Des affiches ont été réalisées par la Ville d'Ifs pour inciter à lutter contre les incivilités du quotidien. La campagne est déclinée sur 4 thèmes : zéro détritus et zéro mégot jetés par terre, zéro tag sauvage, zéro déjection canine abandonnée. L'objectif est de rappeler à tous qu'une ville propre, c'est un travail d'équipe !
On compte sur vous !

Les espaces verts dans la ville

La Forêt

La Forêt d'Ifs s'étend sur 32 hectares et se compose de 40 000 arbres en tous genre : merisiers, chênes, érables, hêtres, peupliers. Surnommée « le poumon vert » de la ville, elle n'est plus traitée avec des produits phytosanitaires.
En plus d'être un lieu de promenade apprécié par les habitants, des parcours pour garder la forme ont été créés. Ainsi, à travers différents **modules de fitness** tels que des vélos elliptiques, rameurs, balancelles, barre à triceps, et autres, il est possible de pratiquer du sport en plein air ! Pour un entrainement adapté à tous les publics, un **parcours sportif** à différents niveaux existe au cœur de la forêt. Enfin, un parcours enfant et famille emprunte les aires de pique-nique et **l'aire de jeux avec sa tyrolienne.**
Afin de conserver la biodiversité de cet espace vert, le CME-CMJ y a construit une maison à hérisson et un hôtel à insectes.

Le Parc Archéo

Cet espace enherbé d'environ 10 600 m² situé boulevard Molière, au cœur du quartier Hoguet-Clos Chaumont, a révélé la présence de vestiges de la période du Néolithique. Ainsi, une nécropole de 5 sépultures a été découverte. La Ville souhaite donc mettre en valeur ce site historique en **construisant avec les habitants le futur parc**. Avec la participation des Ifois, un potager partagé a vu le jour. Tour à tour, des volontaires s'occupent de l'arrosage et du désherbage des plants. Des fleurs arborent le terrain afin de favoriser la pollinisation des abeilles. Un compost sera également disponible sur place. N'hésitez pas à participer aux ateliers pour imaginer votre parc !

Les jardins familiaux

Les jardins familiaux ont été créés en 2008, ils permettent aux Ifois, qui n'ont pas la possibilité de jardiner chez eux, de **cultiver un potager.** Ainsi règne une ambiance conviviale, les habitants se donnent des conseils et s'échangent semis et graines.
Chaque jardin dispose d'une parcelle, d'une cabane de 6 m2 et d'un récupérateur d'eau de 1 000 litres. 3 nouveaux jardins ont d'ailleurs été aménagés en 2018. Les habitants s'inscrivent dans la démarche zéro phyto de la ville en n'utilisant aucun pesticide.

Si vous êtes intéressés :
Président LALAISON Marc :
lalaison.marc@gmail.com

Les actions de la jeunesse

Le CME - CMJ

Depuis avril 2002, la Ville d'Ifs à mis en place un Conseil Municipal d'Enfants (9/13 ans) et de Jeunes (13/17 ans).
Les jeunes du CME-CMJ recueillent des idées, proposent des projets, participent à l'animation de la Ville et créent du lien intergénérationnel.
Le CME-CMJ compte 33 jeunes Ifois.

Une maison à hérisson et un hôtel à insectes au sein de la forêt

Des jeunes élus du CME-CMJ ont installé dans la forêt un **hôtel à insectes et une maison à hérisson.**
L'hôtel à insectes permet à ces derniers de survivre au froid de l'hiver, et l'été c'est un lieu où ils peuvent tranquillement pondre leurs œufs à l'abri. Ils peuvent s'y réfugier la nuit ou le jour, se protéger du mauvais temps, se reproduire au printemps…
La maison à hérisson offre à ces petits mammifères un toit où ils peuvent hiberner bien tranquillement durant l'hiver. Les hérissons passent les cinq mois de l'année les plus froids

à dormir sous un tas de feuilles mortes, roulés en boule, en attendant des jours meilleurs. Vous aurez plus de chance de les apercevoir à la nuit tombée d'avril à septembre.

Des espaces sans tabac

Le CME-CMJ et la Ville d'Ifs ont signé une convention de partenariat avec la Ligue contre le cancer afin de s'engager pour la santé de tous. Les abords de toutes les écoles et les aires de jeux de la Ville deviennent cette année des ESPACES SANS TABAC, afin de préserver la santé des enfants mais aussi celle des adultes ! Ces espaces labellisés sans tabac ont pour objectif de réduire l'exposition au tabagisme passif. Mais aussi **d'encourager à l'arrêt du tabac et bien entendu de préserver l'environnement.**

Les écoles

Des repas équilibrés et respectueux de l'environnement

C'est un fait, l'huile de palme est l'huile végétale la plus consommée dans le monde. Elle se retrouve dans un bon nombre d'aliments que nous mangeons tous les jours, notamment dans la pâte à tartiner mais aussi dans les biscuits, chips, glaces... La Ville d'Ifs sert désormais **des goûters sans huile de palme**. L'objectif est de sensibiliser dès le plus jeune âge à la déforestation, mais aussi d'encourager à **manger plus sainement.**
Vous pouvez continuer l'opération à la maison, en cuisinant en famille, en achetant des produits certifiés « sans huile de palme ».

Un éco-club au collège Senghor

L'éco-club du collège Senghor compte plus de 20 membres fidèles, qui, pendant la pause du midi, cherchent à sensibiliser l'ensemble des collégiens à la protection de la nature; et ainsi, mettre en place au quotidien des actions concrètes pour protéger la planète. Au bout de quelques mois le club a attiré une cinquantaine d'élèves de la 6ème à la 3ème ! Inscrit au programme « éco-école » (dispositif international d'éducation au développement durable), **tous les élèves ont été initiés aux gestes de tri et de recyclage des déchets**. Une charte écologique du collège a même été rédigée. De plus, des rencontres ont eu lieu avec des associations de protection de l'environnement et des poubelles de recyclage ont été mises en place. La volonté du club dépasse les frontières de l'établissement scolaire et il a récemment obtenu le label E3D du Département ! Ce label récompense les (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable) qui s'engagent à apporter des solutions concrètes face aux objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

> Retrouvez-les sur leur chaine YouTube « éco-club Senghor Ifs »

L'Atelier 860

L'Atelier 860, inauguré en 2017, est un lieu de rencontre et d'échanges ouvert à tous où se construisent des projets collectifs et familiaux à partir des initiatives de chacun. **Si vous avez une idée d'action citoyenne et souhaitez la voir se concrétiser, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Atelier 860**. Cette dernière vous aidera à la mettre en place !

860 rue du Chemin Vert, 14123 Ifs
accueil.csc@ville-ifs.fr / 02 31 35 27 26

Cuisine anti gaspillage

Le gaspillage alimentaire représente une perte d'environ 80 € par an et par Français !
L'Atelier 860 propose des **ateliers de cuisine** qui ont pour objectif de sensibiliser à l'alimentation et à la **lutte contre le gaspillage**. Recette anti-gaspillage, astuces et conseils, on mélange le tout pour obtenir de délicieux petits plats écoresponsables et économiques !

Tous à Table !

Le festival « Tous à Table ! » dédié à l'alimentation est organisé par la Ville. Il s'inscrit dans le cadre d'évènements nationaux tels que la semaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire, la semaine du goût, ou encore le festival Alimenterre. Les participants sont nombreux : La crèche, le RAM, le lycée Rabelais, la résidence autonomie. Tous participent aux nombreuses animations à l'Atelier 860 : ateliers cuisine, dégustations, projections, spectacles…

Atelier bricolage avec récup' d'objet

Des ateliers bricolages sont proposés pour toute la famille à l'Atelier 860. Ils permettent de **sensibiliser au recyclage**, de développer la créativité et d'acquérir des comportements éco-citoyens. Vous donnerez à des objets ou matériaux de seconde main une deuxième vie, en les transformant en jouets, ou en meubles sur mesure.
Alors pensez-y à deux fois avant de jeter !

Marche verte

Eco-running et éco-marche sont organisés en lien avec l'Atelier 860. Le principe, mobiliser le plus de monde pour partir à la **chasse aux déchets** avec comme objectif d'en collecter le plus possible. A la fin de cette marche verte, le ramassage est trié et pesé avec l'aide du SYVEDAC. Le ramassage permet de collecter de nombreux kilos de déchets abandonnés et de rendre le cadre de vie de tous plus agréable.

Déplacements éco-responsables

Bus et tram

Pour les bus

- La ligne 3 « CARPIQUET Aéroport – IFS Jean Vilar » dessert la commune d'Ifs et remplace la ligne 7.
- La ligne 4 « HEROUVILLE CENTRE COMMERCIAL – IFS Jean Vilar » est prolongée jusqu'à l'arrêt « Ifs Jean Vilar ».
- La ligne 30 « CAEN Poincaré – GRENTHEVILLE Hameau » permet une liaison entre Ifs Bras et Caen avec une connexion avec le tram aux arrêts « Poincaré » et « Ifs Jean Vilar ».

Pour le tramway : c'est la ligne **T1** « HEROUVILLE Saint-Clair – IFS Jean Vilar » qui traverse notre ville !

Vélo à assistance électrique

La Ville d'Ifs aide ses habitants dans **l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** en leur proposant une aide allant jusqu'à 100 euros. Elle s'ajoute à l'aide déjà octroyée par l'Etat.
Comment en bénéficier :
- être Ifois
- remplir le dossier de demande disponible sur le site de la Ville.

www.ville-ifs.fr

Une station vélolib

Prendre un vélo dans une station, le déposer dans une autre, c'est le principe des vélos partagés qui sont de surcroît en libre-service, disponibles 24h/24 et 7j/7 !
Pour une utilisation à la journée ou à la semaine, vous pouvez payer sur les bornes directement par carte bancaire.
Pour les usages au mois ou à l'année, plusieurs abonnements sont disponibles.

Pour vous abonner, rendez-vous en **Agence Mobilités Twisto.**

52 avenue Jean Vilar : 20 places disponibles

L'abri Vélopark

Il vous permet de stationner votre propre vélo en toute sécurité ! Une carte Vélopark (gratuite pour les abonnés Twisto sinon 10 € par an) est nécessaire pour accéder aux abris, couverts et accessibles 24h/24.

Avenue Jean Vilar : 10 places disponibles

Covoiturage

Située derrière le centre Leclerc, la première aire de covoiturage de Caen la mer a été inaugurée début 2019.
L'aire de la Dronnière offre 44 places de stationnement dont une pour les personnes à mobilité réduite.
Le concept du covoiturage est de partager votre voiture avec d'autres usagers le temps d'un voyage ou régulièrement.
Cela **permet de réaliser des économies** (essence, péage, parking,...), de **favoriser la préservation de l'environnement**, et de partager un moment de convivialité !

Bornes électriques

Afin de recharger la batterie de votre véhicule électrique, plusieurs bornes ont été installées à Ifs.

- MobiSDEC
  Avenue Jean Vilar
- MobiSDEC
  Esplanade François Mitterrand
- MobiSDEC
  Rue des Pyrénées
- Station-service - Leclerc - Ifs
  190 Rue de Rocquancourt
- Centre Auto Leclerc - Ifs
  Rue de Rocquancourt

Bon à savoir

Collecte des déchets

Encombrants

La collecte des encombrants a lieu 3 fois par an. Ils doivent être présentés de façon facilement collectable, tant par leur volume (pas plus de 1 m^3 par foyer) que par leur poids. Ils ne doivent pas présenter de risques pour le public ou les collecteurs (pointes apparentes, parties tranchantes...). Les déchets de construction ou de démolition, les déblais des travaux, les déchets spéciaux et toxiques doivent être déposés en déchetterie (Fleury-sur-Orne, Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Hermanville-sur-Mer, Mouen et Ouistreham).

Collectes des encombrants, ramassage de 6h à 14h (à sortir la veille au soir) : vendredi 4 octobre 2019 / vendredi 13 mars 2020 / juin 2020

Déchetterie la plus proche

Rue des Carriers – 14123 FLEURY-SUR-ORNE
Jours et horaires d'ouverture
- **Basse saison :** du 1er novembre au 28 février
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h30
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-17h30 (uniquement pour les particuliers)
- **Haute saison :** du 1er mars au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h30 / 13h30-18h (uniquement pour les particuliers)

Infos pratiques

Les bacs doivent être rentrés dès que possible une fois la collecte réalisée. En dehors des collectes programmées, vous pouvez apporter vos encombrants ou vos déchets verts en déchetterie.

02 31 304 304 (appel gratuit)
www.caenlamer.fr, rubrique « Services / Collecte des déchets ».

Collecte des textiles

Menée par Caen la mer en partenariat avec les acteurs solidaires locaux (la Chiffo, Itinéraires et la participation d'Emmaüs), la collecte des textiles en apport volontaire permet de concilier protection de l'environnement, action sociale, insertion professionnelle et développement économique.
Rappel des textiles à déposer : Textiles d'habillements, linge de maison et chaussures.

3 bornes sont installées à Ifs :
- Esplanade François Mitterrand
- Boulevard du Stade
- Rue du Sieur de Bras.

Une borne « Le Relais » est également disponible sur le parking du centre commercial Rocade Sud.

Collecte du verre

20 colonnes d'apport volontaire disponibles : Avenue de Normandie (2) • Rue Gay Lussac (2) • Rue du Roussillon • ZA - Magasin de bière • N814 • Rue du Chemin Vert (2) • Bd des Violettes (2) • Bd Pierre Corneille • Bd Yitzhak Rabbin • Allée du stade • Parking de la forêt • Avenue Jean Monnet • Rue du Sieur de Bras • Hôtel Kyriad • Rue César Franck

En 2018, Caen la Mer a aménagé 5 colonnes enterrées pour collecter le verre :
- Rue de la Chapelle
- Angle rue Jacques Cartier et rue du Québec
- Rue de Bout Guesdon
- Angle rue du Dauphiné et rue de Bretagne
- Avenue des clairières.

Composteurs

Tous les Ifois qui souhaitent disposer d'un composteur doivent en faire la demande sur le site de Caen la Mer :

www.caenlamer.fr, rubrique « Services/ Collecte des déchets/Compostage domestique ».

Les lumières de la ville

L'intensité de l'éclairage public diminue de 30 % la nuit pour **éviter tout gaspillage**. La Ville d'Ifs a fait le choix de ne pas éteindre complétement les lampadaires la nuit pour garantir la sécurité des automobilistes, des cyclistes et des piétons.

Chiffres clés

- **56** hectares d'espaces verts
- **40 000** arbres dans la forêt
- **10** modules de fitness
- **5** bornes électriques
- **1** aire de covoiturage
- **1** station Vélolib
- **1** abri Vélopark
- **331 000** bulbes de fleurs plantés (2014-2018)
- **0** pesticide
- **25** colonnes de collecte de verre dont **5** enterrées
- **6** agents dédiés à la propreté urbaine
- **13** agents au service des espaces verts
- **8** km de pistes cyclables

L'engagement citoyen

Aide au permis

Pour les jeunes Ifois entre 18 et 25 ans, une aide forfaitaire de 500 € est octroyée par la Ville d'Ifs pour financer le permis de conduire en contrepartie d'une action citoyenne de 20h. Pour bénéficier de cette aide, vous devez déjà avoir obtenu votre code. Le dossier est à déposer au CCAS d'Ifs. Si celui-ci est accepté, le montant de l'aide sera versé directement à l'auto-école. Les demandes d'aides financières pour les plus de 26 ans dans ce besoin peuvent également être déposées au CCAS.

Pour plus d'informations, contactez :
CCAS : direction.ccas@ville-ifs.fr
02 31 35 26 95

L'aide à la formation au BAFA

La Ville propose aux jeunes Ifois, âgés de 17 à 25 ans, une aide au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). C'est un diplôme non professionnel qui permet d'encadrer des enfants et adolescents en séjour de vacances et en accueil de loisirs. En retour, le jeune doit s'engager en effectuant :

- la totalité de son stage pratique dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) de la Ville et 20 heures bénévoles dans une association ifoise OU
- 5 jours minimum de son stage pratique dans les ACM de la Ville et 60 heures de bénévolat dans une association ifoise.

Contact : 02 31 84 98 48

L'opération un petit boulot pour ton argent de poche

En 2017, la Ville a mis en place le dispositif « Un petit boulot pour ton argent de poche » pour les jeunes Ifois âgés de 16 et 17 ans. L'objectif est de faire découvrir le monde du travail aux jeunes à travers des actions d'utilité publique, se déroulant sur 3 demi-journées consécutives durant les vacances scolaires.
A la fin du travail accompli, la somme de 45 € est remise au jeune.

Informations au 02 31 84 94 95

Des gobelets réutilisables à disposition !

La Ville a mis en place une consigne de gobelets en plastiques réutilisables pour les associations et clubs sportifs.
Le principe ? Réduire les déchets et conserver la propreté des sites lors des manifestations, concerts, spectacles, évènements associatifs…
La consigne de 1€ incite à conserver ou rendre le gobelet, ce qui évite les déchets plastiques.
Ensemble agissons pour une ville éco-citoyenne !

Contact :
02 31 84 94 94
assistant.adt@ville-ifs.fr

ZÉRO
DÉTRITUS PAR TERRE
C'EST NOTRE OBJECTIF !
ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE
WWW.VILLE-IFS.FR
Ifs

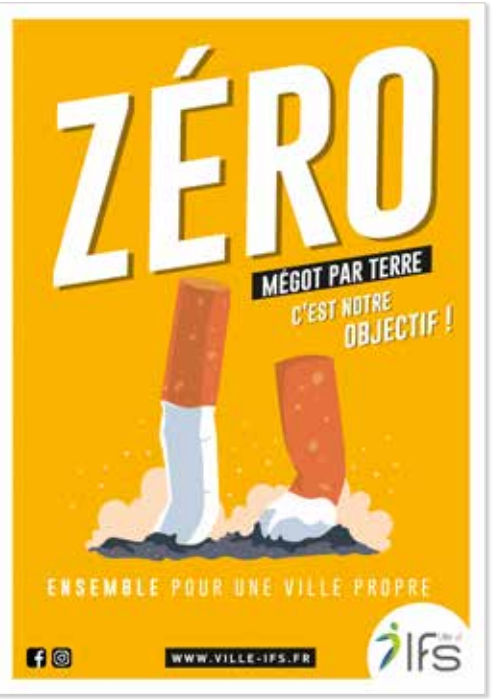
ZÉRO
MÉGOT PAR TERRE
C'EST NOTRE OBJECTIF !
ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE
WWW.VILLE-IFS.FR
Ifs

ZÉRO
TAG SAUVAGE
C'EST NOTRE OBJECTIF !
EPIC
ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE
WWW.VILLE-IFS.FR
Ifs

ZÉRO
DÉJECTION CANINE ABANDONNÉE
C'EST NOTRE OBJECTIF !
WWW.VILLE-IFS.FR
Ifs

NOTES

NOTES